



DOSSIER DE CANDIDATURE MARCHE DES POTIERS Samedi 9 juillet 2022

Pour être présenté à la commission de sélection, votre dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- 1) La fiche de candidature complétée, cochée, datée, signée ;
- 2) Les justificatifs demandés sur la fiche d'inscription ;
- 3) N'envoyez pas de chèque tout de suite, le règlement vous sera demandé lors de l'inscription définitive, courant mai 2022.

Ce dossier est à transmettre par courrier, avant le 20 mai 2022 à l'adresse suivante :

**Mairie de Narbonne
Direction des Régies et Animations Commerciales
CS 80823
11785 NARBONNE CEDEX**

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet

Dossier incomplet

Non retenu



FICHE D'INSCRIPTION MARCHE DES POTIERS Samedi 9 Juillet 2022 PROMENADE DES BARQUES

Identité de l'exposant

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

☎ : (Obligatoire) :

✉ :@.....

N° du RCS ou N° SIREN ou RSI:

.....

N° immatriculation du Véhicule obligatoire :

.....

Nom de l'atelier :

Site internet :

Statut Professionnel

- Artisan, Chambre des métiers
- Artiste, Maison des artistes
- Profession libérale hors auto entrepreneur
- Autoentrepreneurs
- Autres, préciser :

.....

Votre principal type de production (ne cocher que 2 cases maximum)

- Utilitaire
- Décoratif
- Sculpture ou panneau
- Bijoux
- Autres:

Votre principal matériau ou technique (ne cocher que 2 cases maximum)

- Terre vernissée
- Faïence
- Raku et terres enfumées
- Grès
- Porcelaine
- Terres polies et sigillées
- Autre :

Vos Produits (résumez en quelques lignes) :

Détail de l'ensemble de vos créations :

.....
.....
.....
.....
.....

Métrage souhaité :ml **Tarif du stand :** forfait de 26€ + 3 euros le ml

Photos permettant d'apprécier la qualité de vos produits

Photo 1
à coller dessus

Photo 2
à coller dessus

Photo 3
à coller dessus

Photo 4
à coller dessus

J'autorise la Ville de Narbonne à utiliser les photos de ma production sur des supports de communication (presse, affiches, flyers, site, réseaux sociaux.....), ainsi que le droit à l'image.

Cochez la case

MAIRIE DE NARBONNE – Direction des Régies et Animations Commerciales –CS 80823 – 11785 Narbonne Cedex
Tél. 04 68 90 30 20 - www.narbonne.fr

Pièces à fournir obligatoirement

- 3 photos de pièces représentatives de ce qui sera exposé le jour du marché et 1 photo récente de l'ensemble de votre stand de marché en extérieur (à coller pages 5 et 6).
- **Justificatifs de votre statut professionnel :**
 - ☞ **Artisan** : extrait d'inscription au répertoire des métiers (D1P) datant de l'année 2021.
 - ☞ **Maison des Artistes** : attestation annuelle 2021 de la Maison des Artistes ou dernier appel à cotisations sociales. Le seul récépissé de déclaration d'activité artistique ne suffit pas.
 - ☞ **Profession libérale** : avis de situation au répertoire SIREN de l'INSEE de moins de trois mois et échéancier des versements URSSAF ou denier échéancier RSI.
 - ☞ **Auto-entrepreneur** : une lettre sur l'honneur attestant que la céramique est votre source principale de revenus accompagnée obligatoirement de l'avis de situation au répertoire SIRENE de l'INSEE de moins de trois mois.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle de moins de trois mois qui doit couvrir la durée de la manifestation, sur laquelle est spécifiée activité non sédentaire, étendue aux foires et marchés.
- Copie de la carte grise du véhicule.

Je m'engage :

- à me conformer strictement aux prescriptions du domaine public en l'occurrence le Règlement Intérieur.

A retourner avant le 20 mai 2022

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE SERA PAS TRAITEE

Attention cette fiche n'est pas une réservation et ne donne droit à aucun emplacement

Toute demande nécessite le passage en commission

A..... Le.....

**Signature du demandeur
Précédé de « Lu et Approuvé »**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction des régies et animations commerciales de la ville de Narbonne.

Elle concerne vos documents administratifs personnels (KBIS, assurance, ...). Ces documents peuvent être transmis aux différents services de l'Etat sur simple demande de leur part.

La base légale du traitement est **le consentement**.

Les données seront communiquées aux seuls destinataires désignés et seront conservées pour une durée de 5 ans à compter de la date indiquée sur ce document.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement, retirer à tout moment votre consentement à leur traitement ou exercer votre droit à leur portabilité.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour tout questionnement vous pouvez contacter le délégué à la protection des données : DPO@mairie-narbonne.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.